



Journée africaine de la statistique

18 novembre 2014

Communiqué de Presse

Des données en accès libre pour la participation inclusive et la responsabilisation

La Journée africaine de la statistique se tient chaque année le 18 novembre. Son principal objectif est de sensibiliser le public sur le rôle central que jouent les statistiques dans tous les aspects de la vie sociale et économique en Afrique. C'est une occasion de préconiser une utilisation systématique et à plus grande échelle des statistiques afin d'informer la prise de décisions fondée sur des données probantes. Ainsi, cela permettra de garantir la pertinence des données statistiques, de les intégrer aux plans nationaux de développement, de les utiliser pour élaborer des programmes d'assistance de pays et de suivre efficacement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Journée est organisée chaque année sur un thème différent afin de souligner l'importance de ce sujet thématique spécifique pour le développement statistique sur le continent. Le thème de cette année est: « Des données en accès libre pour la participation inclusive et la responsabilisation ».

Que sont les « données en accès libre »?

Selon la fondation sur la connaissance ouverte, sont considérées comme données en accès libre, les données librement utilisables, réutilisables et diffusibles par tous.

Les données en accès libre sont principalement caractérisées par les éléments ci-après:

Disponibilité et accès: les données doivent être mises à disposition du public à titre gratuit ou pour une somme modique, dans divers formats, y compris sous forme de téléchargement numérique, ce qui favorise l'interopérabilité et le traitement des données, et en version papier disponible dans les lieux publics, tels les bibliothèques.

Réutilisation et diffusion: aucune restriction ne doit viser l'utilisation et le partage des données; les données doivent être accessibles selon des conditions qui permettent leur réutilisation et leur diffusion, ainsi qu'un brassage avec d'autres ensembles de données.

Participation universelle: selon le principe de participation universelle, aucune discrimination ne doit viser les catégories d'utilisations des données ou certaines personnes ou groupes en matière d'utilisation des données. La restriction pour utilisation non commerciale des données est un exemple de discrimination.

En quoi les données en accès libre peuvent-elles contribuer à une participation inclusive?

Les données en accès libre permettent une participation inclusive des citoyens en mettant à leur disposition les informations dont ils ont besoin pour participer à la prise de décision publique. Les Directives régissant des données et des services publics ouverts soulignent que les données en libre accès sont la première étape vers une meilleure compréhension du fonctionnement du gouvernement, de l'utilisation des recettes fiscales, et de la prise de décision régissant la répartition des budgets centraux et locaux par les citoyens. En impliquant les citoyens dans la prise de décision, les gouvernements peuvent parvenir à des politiques plus efficaces et plus équitables. Le droit d'accès à l'information publique est la condition préalable à l'exercice de droits et à la mise en place de mécanismes de participation. Il est donc nécessaire de lever les obstacles qui entravent l'accès à l'information afin de garantir que des citoyens bien informés pourront participer à la vie politique.

Les données en accès libre peuvent notamment favoriser une participation inclusive en:

- Aidant les citoyens à mieux saisir les processus de prise de décision des gouvernements et à accroître leur responsabilisation, car grâce à une meilleure information, ils sont plus à même de participer activement au débat public;
- Permettant aux citoyens de prendre des décisions éclairées, en les aidant à comprendre les priorités et les valeurs d'autrui;
- Offrant à la société civile et aux citoyens plus de ressources pour analyser les politiques publiques, ce qui aidera les décideurs à prendre de meilleures décisions en matière de politiques fondées sur des faits;
- Intensifiant la collaboration entre les pouvoirs publics, les citoyens, les milieux universitaires et le secteur privé.

En quoi les données en accès libre peuvent-elle contribuer à plus de responsabilisation ?

Les données en accès libre contribuent à responsabiliser davantage les citoyens, en leur donnant les informations nécessaires pour examiner les résultats des politiques gouvernementales et évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques. L'utilisation intensive des technologies de l'information et des communications (TIC), ainsi qu'une large accessibilité permettront de réduire les coûts associés à la diffusion et à l'exploitation d'ensembles de données spécifiques. L'élaboration de plans nationaux de développement doit faire du partage d'information et l'utilisation des outils TIC une priorité, sur la base d'un large processus de consultation.

Plus précisément, les données en accès libre peuvent améliorer la responsabilisation en:

- Aiguillant le sens des responsabilités des citoyens, car grâce à une meilleure information, ils sont plus à même de participer activement au débat public et d'examiner les politiques publiques;
- Permettant aux citoyens d'évaluer eux-mêmes dans quelle mesure l'action gouvernementale correspond aux politiques établies;
- Donnant aux citoyens accès aux mêmes informations que les gouvernements afin qu'ils évaluent les réussites et les échecs des politiques publiques.

Principaux défis présentés par les données en accès libre

Le principe du respect de la confidentialité liée aux données individuelles est inscrit dans les principes fondamentaux de la statistique officielle et de toutes les lois statistiques des pays Africains. Les données en accès libre doivent donc respecter la loi sur la confidentialité. Les techniques poussées d'anonymisation peuvent garantir la confidentialité des données individuelles. Parallèlement, il faut mettre à jour les lois statistiques et établir un protocole d'accord pour garantir le respect de la vie privée et la confidentialité. La communauté statistique encourage donc les pays Africains à mettre à jour leurs lois statistiques, en conformité avec la Charte africaine de la statistique, entrée en vigueur en 2014, afin de promouvoir les données en accès libre et garantir la confidentialité grâce à l'anonymisation des données.

Une des principales hypothèses posées par l'initiative des données en accès libre est que les données ne sont pas biaisées en faveur d'un parti ou d'une faction politique. Cependant, le choix des ensembles de données accessibles au public repose sur plusieurs facteurs, notamment l'engagement politique du responsable et du contrôleur des ministères ou des organismes statistiques. Il faut apporter une réponse à ces questions pour garantir qu'une telle initiative profite vraiment au plus grand nombre.

Initiatives africaines visant à améliorer l'accès aux données ouvertes

Parmi les initiatives lancées pour améliorer le libre accès aux données, les organisations internationales, dont nombre recueillent et compilent des données statistiques sur les pays pour leur propre usage et pour le public, ont déployé des efforts louables. Très souvent, en cas de séries incomplètes, les organisations internationales produisent des estimations basées sur les données disponibles. La plupart des données agrégées et des estimations, autrefois réservées à un seul usage interne, sont aujourd'hui déclassifiées et librement accessibles au public dans des formats ouverts, grâce aux techniques récentes de stockage et de diffusion des données. Actuellement, l'Organisation des Nations Unies, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont tous des portails de données en accès libre. De plus, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement procurent une assistance technique aux pays dans les domaines de technologie de données, y compris l'utilisation des téléphones mobiles pour la collecte des données et la conception de portails de données en accès libre.

Pour les questions journalistes, prière d'envoyer les questions à:

